

— Je suis chez moi... Pas de calotins !... Tu vas sortir.

— Pas avant d'avoir confessé ta femme, puisqu'elle le demande. Elle en a le droit.

— Je vais appeler la police !

— Appelle. Je ne t'empêche pas.

— A la garde !... A la garde !... On viole... mon domicile !... A la ga a a arde ! »

Tout le quartier monte. Arrivent les deux agents de ronde (comme à Paris).

— Qu'est-ce que c'est ?

— Ce froquard-là est entré malgré moi, pour confesser ma femme.

— ? ? ?

— Parfaitement. Mais c'est lui qui m'en a prié et sa femme qui le désire. Interrogez-la et interrogez les assistants.

Vingt voix témoignent aussitôt de ce qui s'était passé dans la rue. La pauvre malade affirme avec énergie sa volonté de se confesser, et réclame la protection de la police.

Au nom de la « liberté de conscience » un agent se campa de garde : la malade fut confessée et reçut les sacrements. Un peu dégrisé, l'homme s'était adouci ; il s'excusait...

— Ta femme te pardonne, dit le Père, et offre sa vie pour toi. Va la voir, elle se meurt.

Il pleura ; elle mourut en lui parlant... Avant de partir, le Capucint vint à lui :

— Eh puis ?... C'est tout ?...

— Non, Père.... J'étais une canaille.... Je veux payer ça.... Confessez-moi.

Cet homme est resté bon chrétien ; et la preuve, c'est qu'il n'a plus jamais bu.

Dédié aux *Sociétés de tempérance* qui cherchent encore le moyen de guérir l'ivrognerie.

REMARQUE. — Si le Père Marie-Antoine n'avait eu que le souci de « faire respecter sa robe, » il aurait pu facilement faire mettre au violon le pochard, pour insultes publiques ; il y aurait eu, il est vrai, deux âmes de moins de sauvées. Le Père Marie-Antoine avait d'abord le souci des âmes. Et voilà....